



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-115412>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-115412

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture, livraison et installation de matériels de restauration collective dans les collèges de Saône-et-Loire

Description : Fourniture, livraison et installation de matériels de restauration collective dans les collèges de Saône-et-Loire, soit : lot 1 : Maîtrise des températures et distribution de repas lot 2 : Cuisson et équipements annexes lot 3 : Laverie lot 4 : Petit équipement de production et de manutention

Identifiant de la procédure : 5333675b-91ec-498b-b740-ec09a968b9fc

Identifiant interne : DC-25-057-GD

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39221000 Équipement de cuisine

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39312000 Matériel pour la préparation des aliments

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 850,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Conformément à l'article R.2132-2 du Code de la commande publique, l'acheteur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur la plateforme ARNIA à l'adresse suivante : <https://marches.ternum-bfc.fr>. La procédure de consultation est entièrement dématérialisée. Aucune remise de pli « papier » ne sera autorisée et tous les échanges (informations, documents...) qui auront lieu au cours de cette procédure s'effectueront de manière électronique via la plateforme de dématérialisation ARNIA (<https://marches.ternum-bfc.fr>) Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications prévues à l'article 4-3 du présent règlement de la consultation. Avance : 10% Prix unitaires et révisibles.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT N°1-Maîtrise des températures et distribution de repas

Description : LOT N°1-Maîtrise des températures et distribution de repas

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : Prestations à destination des collèges de Saône-et-Loire

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ "nombre maximal de participants" est technique et ne reflète pas une limitation réelle. Conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143-3 du Code précité.

Jugement des propositions : se référer à l'article 6 du règlement de consultation

Critères de jugement des offres : 1. Prix des prestations avec une note de 70 points, jugé au vu du montant du Détail Estimatif Indicatif Annuel valant Bordereau des Prix Unitaires (70 x montant moins-disant / montant de l'offre jugée), 2. Valeur technique de l'offre, avec une note de 30 points, jugée au vu du cadre de mémoire technique, au regard des éléments suivants : Pour le lot n°1 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 20 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points * Qualité et pertinence des modalités de conseil et alerte en matière d'évolution de la réglementation : 5 points Pour les lots n°2 et 3 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 25 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points Pour le lot n°4 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 30 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/11/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°

358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT N°2-Cuisson et équipements annexes

Description : LOT N°2-Cuisson et équipements annexes

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39221000 Équipement de cuisine

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39221000 Équipement de cuisine

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : Prestations à destination des collèges de Saône-et-Loire

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ "nombre maximal de participants" est technique et ne reflète pas une limitation réelle. Conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143-3 du Code précité. Jugement des propositions : se référer à l'article 6 du règlement de consultation Critères de jugement des offres : 1. Prix des prestations avec une note de 70 points, jugé au vu du montant du Détail Estimatif Indicatif Annuel valant Bordereau des Prix Unitaires (70 x montant moins-disant / montant de l'offre jugée), 2. Valeur technique de l'offre, avec une note de 30 points, jugée au vu du cadre de mémoire technique, au regard des

éléments suivants : Pour le lot n°1 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 20 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points * Qualité et pertinence des modalités de conseil et alerte en matière d'évolution de la réglementation : 5 points Pour les lots n°2 et 3 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 25 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points Pour le lot n°4 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 30 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/11/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT N°3-Laverie

Description : LOT N°3-Laverie

Identifiant interne : 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : Prestations à destination des collèges de Saône-et-Loire

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 250,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ "nombre maximal de participants" est technique et ne reflète pas une limitation réelle. Conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143-3 du Code précité.

Jugement des propositions : se référer à l'article 6 du règlement de consultation 1. Prix des prestations avec une note de 70 points, jugé au vu du montant du Détail Estimatif Indicatif Annuel valant Bordereau des Prix Unitaires (70 x montant moins-disant / montant de l'offre jugée), 2. Valeur technique de l'offre, avec une note de 30 points, jugée au vu du cadre de mémoire technique, au regard des éléments suivants : Pour le lot n°1 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 20 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points * Qualité et pertinence des modalités de conseil et alerte en matière d'évolution de la réglementation : 5 points Pour les lots n°2 et 3 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 25 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points Pour le lot n°4 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 30 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/11/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : LOT N°4-Petit équipement de production et de manutention

Description : LOT N°4-Petit équipement de production et de manutention

Identifiant interne : 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 39312000 Matériel pour la préparation des aliments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39312000 Matériel pour la préparation des aliments

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Informations complémentaires : Prestations à destination des collèges de Saône-et-Loire

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le nombre de participants à l'accord-cadre n'est pas limité. La valeur indiquée dans le champ "nombre maximal de participants" est technique et ne reflète pas une limitation réelle. Conformément à l'article R.2144-7 du Code de la Commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143-3 du Code précité. Jugement des propositions : se référer à l'article 6 du règlement de consultation 1. Prix des prestations avec une note de 70 points, jugé au vu du montant du Détail Estimatif Indicatif Annuel valant Bordereau des Prix Unitaires (70 x montant moins-disant / montant de l'offre jugée), 2. Valeur technique de l'offre, avec une note de 30 points, jugée au vu du cadre de mémoire technique, au regard des éléments suivants : Pour le lot n°1 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 20 points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points * Qualité et pertinence des modalités de conseil et alerte en matière d'évolution de la réglementation : 5 points Pour les lots n°2 et 3 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 25

points * Qualité et pertinence de la méthodologie proposée pour les formations à l'utilisation des nouveaux équipements : 5 points Pour le lot n°4 : * Adéquation et qualité des moyens en personnel affectés à l'exécution du marché, de leurs qualifications et expériences : 30 points

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Voir article 6 du règlement de la consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Voir article 6 du règlement de la consultation

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 17/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 17/11/2025 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Numéro d'enregistrement : 22710001300688

Adresse postale : Espace Duhesme rue de Flacé 18 rue de Flacé

Ville : MACON

Code postal : 71000

Subdivision pays (NUTS) : Saône-et-Loire (FRC13)

Pays : France

Point de contact : M JEANDIN Véronique

Adresse électronique : m.grass@saoneetloire71.fr

Téléphone : 0385396600

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE DIJON

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Département : COTE D'OR

Adresse postale : 22 RUE D'ASSAS

Ville : DIJON

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone : 0380739100

Adresse internet : <http://dijon.tribunaladministratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 4ad3c499-6349-4e1e-a06d-4dbad10bb13c-01

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Le nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés a été modifié : il est fixé à 2 comme indiqué à l'article 6 du règlement de la consultation. Concernant le lot 2 : la valeur estimée hors TVA a été supprimée.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Identifiant de la section : LOT-0002

Description des modifications : SECTION 2.1.5 SECTION 5.1.5

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7310f8ca-73df-4eba-935e-12dafde0af8d - 02

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/10/2025 à 15:49

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/10/2025